

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 13-05-2020

## Informations et posologie

---

### Espèces cibles

---



#### Espèce cible complément

Bovins, porcins, chiens et chats.

#### Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les bovins, les porcins, les chiens et les chats :

- traitement des infections généralisées du jeune et de l'adulte, des pneumonies et pleuropneumonies, des infections post-partum, des infections urinaires, des plaies infectées (telles que le panaris interdigité...), des abcès (tels que les omphalophlébites...), et des infections post-opératoires dus à des germes sensibles à la pénicilline et à la dihydrostreptomycine.

### Administration

---

#### Voie d'administration



#### Voie d'administration complément

Voies intramusculaire ou sous-cutanée (chiens et chats).

#### Posologie

Toutes cibles :

- Chez les bovins et les porcins

13,1 mg de benzylpénicilline et 16,4 mg de dihydrostreptomycine par kg de poids vif par voie intramusculaire, une à deux fois à 72 heures d'intervalle, correspondant à 10 mL de suspension pour 100 kg de poids vif en une administration unique à renouveler si nécessaire 72 heures plus tard.

- Chiens et les chats

5,3 à 10,6 mg de benzylpénicilline et 6,7 à 13,1 mg de dihydrostreptomycine par kg de poids vif par voie intramusculaire ou sous-cutanée, une à deux fois à 72 heures d'intervalle, correspondant à 1 à 2 mL de suspension pour 25 kg de poids vif en une administration unique à renouveler si nécessaire 72 heures plus tard.

Bien agiter le flacon pour homogénéiser la suspension avant l'emploi.

#### Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substances actives :

Benzylpénicilline (sf de procaïne monohydratée) ..... 56,80 mg

Benzylpénicilline (sf de benzathine) ..... 73,58 mg

Dihydrostreptomycine (sf de sulfate) ..... 164,00 mg

- Excipients :

Parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E219) ..... 0,90 mg

Parahydroxybenzoate de propyle sodique ..... 0,10 mg

Edétate de sodium ..... 0,50 mg  
Hydroxyméthane sulfinate de sodium ..... 3,00 mg  
Procaïne (sf de chlorhydrate) ..... 4,35 mg

### Principes actifs / Molécule

Benzylpénicilline, Dihydrostreptomycine, Parahydroxybenzoate de méthyle sodique, Parahydroxybenzoate de propyle sodique, Hydroxyméthane sulfinate de sodium, Procaïne, Edétate de sodium

### Forme pharmaceutique

Suspension

### Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Usage vétérinaire. Respecter les doses prescrites.

### Temps d'attente

Toutes cibles :

Bovins :

Viande et abats : 64 jours.

Lait : 5 jours.

Porcins :

Viande et abats : 39 jours.

### Propriétés

---

#### Propriétés pharmacodynamiques

- La pénicilline G est un antibiotique bactéricide temps-dépendant qui agit sur les bactéries en phase de multiplication en bloquant la biosynthèse de leur paroi. Son spectre étroit est limité aux bactéries Gram + et aux pasteurelles.

- La dihydrostreptomycine est un antibiotique bactéricide qui agit en perturbant la biosynthèse des protéines bactériennes et la perméabilité de la membrane bactérienne. Son spectre est orienté Gram -.

- L'association des deux antibiotiques se traduit *in vitro* par un effet synergique, la pénicilline renforce la pénétration de la dihydrostreptomycine dans la bactérie.

Elle assure une activité complémentaire sur les bactéries Gram + (staphylocoques, streptocoques, corynebactéries, bacilles anaérobies, *erysipelothrix*), sur les bactéries Gram - (pasteurelles, *histophilus*, actinobacilles) et sur les spirochètes.

#### Propriétés pharmacocinétiques

- Après administration parentérale, la pénicilline G sous forme de sels de benzathine est libérée plus lentement que sous la forme de sels de procaïne permettant de maintenir des concentrations sériques efficaces pendant 72 heures. Elle est rapidement et principalement éliminée (80 %) sous sa forme inchangée par voie urinaire.

- La dihydrostreptomycine administrée par voie parentérale est pour la plus grande partie rapidement excrétée sous forme inchangée par les reins, la fraction restante s'accumule toutefois au niveau du cortex rénal conduisant à une élimination prolongée.

### Mise en garde

---

#### Contres-indications et mise en garde

---

##### Contre-indications

Ne pas administrer en cas d'allergie connue aux pénicillines ou aux anesthésiques locaux.

Ne pas administrer aux lapins, cobayes, hamsters ou gerbilles.

## Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :  
Aucune.

### Effets indésirables (fréquence et gravité)

Des réactions d'hypersensibilité à la pénicilline et à la procaïne, indépendantes de la dose, peuvent être induites. Des réactions allergiques (réactions cutanées, choc anaphylactique) peuvent occasionnellement survenir. Des réactions tissulaires locales au point d'injection peuvent apparaître suite à l'administration du médicament.

## Précautions d'emploi

---

### Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Une utilisation inappropriée du produit peut augmenter la prévalence des bactéries résistantes à la pénicilline ou à la dihydrostreptomycine. Chez les animaux insuffisants rénaux ou déshydratés, la posologie doit être évaluée avec attention.

### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les pénicillines et les céphalosporines peuvent entraîner des réactions d'hypersensibilité (allergie) après injection, inhalation, ingestion ou contact cutané. Cette hypersensibilité aux pénicillines peut entraîner des réactions croisées avec les céphalosporines, et inversement. Ces réactions d'hypersensibilité peuvent être occasionnellement graves. De même, l'utilisation d'anesthésiques locaux peut entraîner des réactions d'hypersensibilité. Ne pas manipuler ce produit si vous savez être sensibilisé, ou s'il vous a été conseillé de ne pas entrer en contact avec ce type de molécule. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. En cas de symptômes après exposition (rougeur cutanée), demander un avis médical en présentant la notice au médecin. Un œdème de la face, des lèvres ou des yeux, ou des difficultés respiratoires constituent des signes graves, qui nécessitent un traitement médical urgent.

### Autres précautions

Aucune.

### Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Les études sur animaux de laboratoire n'ont pas mis en évidence d'effet tératogène des principes actifs. En l'absence d'étude dans les espèces cibles, l'utilisation du médicament sera fonction de l'évaluation du rapport bénéfice/risque réalisée par le vétérinaire.

### Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Lors de surdosage massif, la dihydrostreptomycine peut induire un blocage neuromusculaire entraînant une paralysie flasque et une dépression cardiorespiratoire qui peuvent être combattues par l'administration de calcium par voie intraveineuse.

## Précautions pharmacologiques

---

### Interactions médicamenteuses et autres

Non connues.

### Incompatibilités

Non connues.

## Conservation

---

### Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 18 mois.  
Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

### Précautions particulières de conservation selon pertinence

À conserver au réfrigérateur (entre +2°C et +8°C).

Après première ouverture : à conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

### Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation des déchets.

## Présentation

---

### Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

VIRBAC  
1<sup>ère</sup> avenue 2065m LID  
06516 CARROS - France

### Classification ATC Vet

- QJ01RA01

### Laboratoire



VIRBAC France  
Espace Azur Mercantour  
3<sup>e</sup> rue LID  
06510 CARROS  
<http://fr.virbac.com>

### Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/9639616 8/1991

### Date de première autorisation

1991-05-03

### Présentation et quantité

SHOTAPEN<sup>®</sup> Flaçon de 50 mL

Code GTIN : 03597132219037

SHOTAPEN<sup>®</sup> Flaçon de 100 mL

Code GTIN : 03597132219013

SHOTAPEN<sup>®</sup> Flaçon de 250 mL

Code GTIN : 03597132219266